

COMITE DIRECTEUR

Le 6 mai 2022 – Nogent-sur-Marne

PROCÈS-VERBAL

Sont présents :

Christian VANDENBERGHE	Président
François BANTON	Trésorier
Vincent BUSSE	Secrétaire Général
Martine SCOTTON	Secrétaire Générale-Adjointe
Arnaud TIXIER	Vice-Président
Anne TOLLARD	Vice-Présidente
Audrey DALL'ACQUA	Membre du bureau fédéral
Myriam GOUDET	Membre du bureau fédéral (Visio)
Philippe LOT	Membre du bureau fédéral
Guylaine MARCHAND	Membre du bureau fédéral
Richard MOUCHEL	Membre du bureau fédéral (Visio)
Cédric BERREST	Membre du comité directeur
Hugo BEUREY	Membre du comité directeur (AM)
Brigitte BLAISE	Membre du comité directeur
Sophie GAUTIER-GUYON	Membre du comité directeur
Pierre GOUDET	Membre du comité directeur
Emma LUNATTI	Membre du comité directeur (AM)
Erika SAUZEAU	Membre du comité directeur
Pierre TRICHET	Membre du comité directeur

Total : 19 présents : 17 présents le matin / 19 présents l'après-midi

Assistent :	Sébastien VIEILLEDENT Vanessa LÉTÉ	Directeur Technique National (Matin uniquement) Secrétaire de Direction
Excusés :	Bénédicte OUVRY Jérémy AZOU Claude DUBOULOZ Eleanor FORSHAW Stéphane GUERINOT Gaëlle IRAGNE Arnaud JUILLET Fabrice MOREAU Soizick PEROT Francis PELEGRI Alain WACHE	Vice-Présidente Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur Membre du comité directeur

Le Président ouvre la séance à 9h00 et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du comité directeur : B. Blaise et E. Sauzeau. Se joindront à la réunion dans l'après-midi, H. Beurey, E. Lunatti.

S. Gautier-Guyon interpelle les membres du comité directeur pour souligner que cette réunion a été convoquée hors délais et ne respecte pas les textes réglementaires et tout particulièrement le règlement intérieur de la fédération.

V. Busser précise que l'ordre du jour avait été rédigé en amont et en collaboration avec le Directeur Technique National. Un complément à cet ordre du jour devait être clarifié par le bureau fédéral.

A.Tollard indique qu'à l'avenir le bureau sera vigilant sur les délais à respecter.

1/ Approbation des procès-verbaux des Comités directeurs des 19 février et 14 mars 2022

V. Busser soumet à l'approbation les procès-verbaux :

- du comité directeur du 19 février en précisant qu'une modification est à apporter au PV concernant le point sur "la valorisation du bénévolat et contributions volontaires" :

• Valorisation du bénévolat et contributions volontaires :

- *Le recensement du bénévolat sur 2021 représente 18 826 heures, valorisées à un taux unitaire de 25 euros correspondant au coût horaire moyen d'un éducateur sportif (salaire de référence 2 500 euros brut par mois) soit au total 465 650 euros.*
- ~~— *La mise à disposition gracieuse correspond à la valorisation des CTS (38) nommés auprès de la FFA sur une même base de 25 euros de l'heure soit un total de 1 526 650 euros.*~~
- *La mise à disposition gratuite des installations est une estimation des coûts potentiels que nous aurions dû honorer pour la location de diverses salles de réunions, bassins de compétitions... pour un montant de 97 500 euros.*
- *Le placement auprès de la Fédération, par le Ministère chargé des sports, par convention, de 40 cadres techniques sportifs pour une estimation financière de 3 243 240€ par an (sur la base d'une moyenne de 81 081€ par CTS).*

LE PROCÈS-VERBAL DU 19 FEVRIER 2022 EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ (16 présents) AVEC LES MODIFICATIONS APPORTÉES.

- du comité directeur du 14 mars 2022.

LE PROCÈS-VERBAL DU 14 MARS 2022 EST APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ (16 présents).

2/ Finances

F. Banton fait un point sur le budget à fin avril.

Sur la partie haut-niveau, la tendance est en accord avec le budget prévisionnel (dépenses légèrement inférieures à date en fonction de l'évolution des effectifs convoqués). Il faut rester vigilant pour le reste de la saison en fonction de la situation économique actuelle.

Puis, le trésorier commente le coût de l'organisation du championnat de France bateaux courts qui s'élève à 63 500 euros pour un budget à 69 800 euros. La recette des droits d'engagement est de 9 163 euros.

Il rappelle que le coût annuel de l'organisation des championnats nationaux s'élève à plus de 500 000 euros annuels avec une recette budgétée à hauteur de 200 000 euros.

Au niveau de la trésorerie : potentiellement plus que 7 jours de fonctionnement 124 000 euros de disponibles. La situation va évoluer avec le déblocage du versement de 90 % des 2 636 000 euros du montant de la subvention du contrat de performance la semaine prochaine.

La fédération facturera dorénavant les droits d'engagements et les amendes après chaque manifestation nationale.

3/ Tarif IE 2023

Les tarifs des licences ont été approuvés en assemblée générale le 26 mars 2022. Toutefois, à la relecture des documents, le tarif indiqué pour la licence IE est incorrect.

En effet, le tarif de départ sur lequel l'application des 10% supplémentaires s'est appuyée était incorrect.

Par conséquent, le bureau fédéral sollicite l'avis du comité directeur pour définir le tarif de la licence IE à 5 euros jusqu'à la fin de l'Olympiade.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE À L'UNANIMITÉ (17 présents) :

- LA MODIFICATION DU TARIF DE LA LICENCE IE DE 6,60 EUROS À 5 EUROS.
- LE TARIF DE LA LICENCE IE À 5 EUROS DURANT L'OLYMPIADE.

Une communication sera faite aux présidents des ligues et comités départementaux.

4/ Point DTN/DG

- Point de situation Pôle Direction et relation institutionnelle

S. Vieilledent dresse un point d'étape sur la mise en place du nouvel organigramme de la direction générale et de la direction technique nationale pleinement structurés depuis début avril :

La structuration porte sur 3 pôles opérationnels et 3 pôles de fonctions supports :

Opérationnels :

- Développement des pratiques et innovation
- Services aux clubs et aux territoires
- Performance

Fonctions supports :

- Direction et relations institutionnelles
- Marketing, Communication et partenariat
- Administration et finances

L'organigramme est maintenant finalisé depuis le 1^{er} avril avec le pôle développement des pratiques et innovation et le pôle services aux clubs et territoires.

Pôle Développement des pratiques et Innovation piloté par C. Pialat, CTN.

Les missions du pôle sont concentrées sur :

- Développer la pratique de l'aviron sur le territoire
- Positionner et accompagner la pratique de l'aviron sur les enjeux sociétaux du sport
- Anticiper les évolutions des pratiques sportives

L'ensemble des missions du pôle aura pour objectifs d'augmenter le nombre de licenciés, de pratiquants et de positionner la FFA comme acteur majeur de la filière sport.

Ce pôle embarque : l'indoor, la santé, Paris 2024, la mer, le scolaire et l'universitaire, l'offre d'activités pour les clubs, une dynamique d'innovation.

Pôle Services aux clubs et aux Territoires piloté par H. Gigleux, CTN.

Les missions du pôle sont concentrées sur :

- Permettre aux territoires de déployer leurs projets associatifs en lien avec le projet fédéral
- Déployer une offre d'animation sportive pertinente et dynamique
- Développer et déployer une offre de formation et un niveau d'emploi permettant aux clubs de structurer leurs actions
- D'établir un contact direct entre les besoins opérationnels des structures affiliées et des solutions

Ce pôle embarque : le déploiement du projet fédéral, la mixité et le handicap, le développement durable, la sécurité et l'intégrité, les services aux clubs et territoires, les compétitions nationales, la formation et l'emploi.

S. Vieilledent informe de l'arrivée d'un nouveau cadre, V. Telliez, coordonnatrice des formations. Cette nomination reflète le fort relationnel tissé avec la Direction des sports du Ministère afin de maintenir un nombre minimum de cadres placés auprès de la fédération.

Le DTN rappelle la stratégie de la DTN et de la DG basée sur trois actions pour accompagner la conduite des politiques publiques du sport et notre projet fédéral.

1. Optimiser nos modèles de développement et transformer notre modèle économique afin de réduire l'écart entre les subventions et nos ressources propres
2. Déployer la stratégie haut-niveau/haute-performance 2024/2028
3. Optimiser et innover notre organisation et nos méthodes de travail pour mieux accompagner les évolutions du monde du sport dans lesquelles se trouvent les fédérations aujourd'hui.

Discussion :

P. Trichet : concernant la nécessité de faire évoluer notre modèle économique : la prise en compte de nos objectifs implique une évolution des calendriers des ligues et des clubs engendrant un impact financier. Le programme jeune en est un exemple. L'initiative est intéressante mais représente un véritable coût pour les clubs.

Il en est de même pour l'accession au haut-niveau (tests, régates de sélection...) pour laquelle la FFA se désinvestit impliquant des coûts pour les structures.

Il est nécessaire de faire évoluer le système mais une vigilance particulière sur les impacts financiers de nos ligues et clubs est à privilégier.

S. Vieilledent : il est important de dissocier le sujet de changement de modèle économique : comment trouver de nouveaux vecteurs de création de richesses et le sujet du système de programmation du calendrier national impactant financièrement les clubs.

Il faut distinguer la volonté de développer un modèle économique hors de nos frontières et trouver de nouveaux axes rémunérateurs.

S. Vieilledent rappelle la stratégie du haut niveau pour laquelle les missions des CTS sont recentrées aujourd'hui : encadrement des équipes et des structures d'entraînement du haut-niveau.

La perte de postes de cadres techniques sur les dernières olympiades a orienté les missions des CTS sur les équipes de France au détriment des clubs.

La régates de sélection est une nouvelle animation pour les clubs et une action forte de la DTN en faveur de l'accession au haut-niveau dont la plus-value sera analysée ainsi que les contraintes financières engendrées.

Il ne faut pas cliver le changement de modèle économique : il n'y a pas d'opposition entre le haut-niveau et le développement de la pratique libre et extérieure.

La fédération doit rendre la pratique plus lisible et attirante pour une plus grande partie de pratiquants en France.

• Point de situation Pôle Performance

Concernant le bilan de la préparation hivernale, les différentes stratégies sont en place.

Les performances à l'ergomètre reflètent :

- U19 : densité, génération intéressante avec semble-t-il moins d'individualités fortes qu'en 2021
- U23 : niveau intéressant mais il manque de la densité si l'on retire les U23 pris en OLY
- PARA : préparation des jeux paralympiques basée sur une feuille de route établie suite au debriefing de Tokyo par l'encadrement et les sportifs : meilleur accompagnement individuel des athlètes, montée en puissance de la MAP, dynamique de recrutement et détection, meilleure adaptation de la programmation aux spécificités PARA.
- OLY : mise en place de la méthode J. Grobler avec une bonne amélioration des performances hivernales. La relance de la dynamique a un impact incontestable sur les coachs et les sportifs.

Les résultats des championnats de France bateaux courts reflètent des performances en accord avec les niveaux attendus à cette période.

Rappel sur les deux dynamiques de programmation mises en place :

- OLY : une programmation novatrice portée par la méthode Grobler. Accompagnée d'une mise en œuvre différente, elle respecte cependant les fondamentaux physiologiques de notre méthodologie historique. Dans le cadre de la stratégie HP/HN 2024/28, elle a pour vocation de créer une optimisation de la performance sur un temps court pour des athlètes expérimentés et/ou orientés sur la préparation des JO 2024.
- U19/U23 : une programmation historique orientée sur l'apprentissage et la formation de nos collectifs U19 et U23.

Discussion :

P. Lot s'interroge sur la pertinence de la régates de sélection, épreuve supplémentaire s'ajoutant au calendrier, déjà dense, et placée trop près des championnats bateaux courts. Cela va à l'encontre de ce que la fédération souhaite : diminuer le nombre d'épreuves.

Cela peut être cohérent pour les J16/J17 pour lesquels cette manifestation est sélective au match France-Grande-Bretagne mais est-ce approprié pour les U19 ?

Une réflexion doit être menée pour l'ajout des J16/J17 sur le championnat de France bateaux courts afin d'éviter la mise en place d'une régate supplémentaire.

S. Vieilledent entend les arguments concernant ces sélections placées 15 jours après les bateaux courts. Cependant, celles-ci présentent un attrait des clubs et ont reçu des avis positifs de l'ensemble des participants.

Elle permet aussi de maintenir la dynamique sur une zone du calendrier historiquement peu actif pour ces catégories. Pour les U19, elle permet de gérer de manière plus pertinente, le respect de la hiérarchie nationale des CFBC et elle constitue une opportunité de composition d'équipage.

Il faut prendre le temps de l'analyse de ces régates de sélection qui impliquent une importante organisation. L'implication des CTS et des clubs est totale.

V. Busser demande si la commission des compétitions doit mener une réflexion sur l'ajout des J16 /J17 aux championnats de France bateaux courts.

S. Vieilledent précise que cette réflexion doit être initiée en coordination avec la DTN.

Il faut laisser se dérouler la première année de la mise en place de ces animations de sélection supplémentaires.

Le DTN rappelle qu'il n'y a aucune obligation des clubs à participer à ces échéances. Les dynamiques sont initiées par les clubs. Le travail effectué a vocation à améliorer les performances des équipes U19.

Le respect classique de la hiérarchie, puis un passage par la régate de sélection, permet une animation d'accession au haut niveau pour les clubs, volonté fédérale.

Concernant le pré-collectif U23 pour la régate internationale d'Essen : système de sélection identique aux U19.

La régate de sélection a permis de valider la hiérarchie des championnats de France bateaux courts et la composition des équipages. La régate de sélection a permis de vérifier les performances en bateaux longs et les opportunités pour le reste de la saison en fonction de la composition de ces équipages.

Chez les hommes PL : 2x, 1x et 4x.

Chez les femmes : 2x, composé avec les U19 médaillées en 2021, et 1x.

Chez les hommes : 2x, 2-, 4- et 8+ (le dimanche)

Chez les femmes PL : 2x

Chez les femmes pointe : deux 2-

Discussion :

A.Tixier rejoint les propos de P. Lot à savoir quelle est la pertinence, à cette époque, de placer une régate de sélection qui se conclut par la confirmation d'une hiérarchie établie 15 jours avant lors du CFBC.

Le DTN partage la réflexion de P. Lot et A. Tixier. Toutefois, il précise que sur la constitution de bateaux longs, cette animation permet de venir challenger la hiérarchie des bateaux courts et les sportifs.

A.Tollard indique qu'il ne pas oublier que les sportifs sollicités par ces sélections ont déjà manqué les cours pour les bateaux courts et cela se réitère 15 jours après, puis avec l'enchaînement de la saison internationale.

S. Vieilledent rappelle que le haut niveau implique des contraintes tant pour les sportifs que pour leur encadrement.

C. Berrest précise que ces régates de sélection présentent un véritable intérêt pour les rameurs. On parle de problèmes économiques de clubs, mais faire des parcours en bateaux longs est un plus permettant de tester les sportifs en équipage avant les stages et premières sorties internationales.

A. Tixier précise que ces tests en bateaux longs peuvent être faits uniquement lors des stages. Les rameurs qui se challengent pour les pré-collectifs ne sont pas si nombreux. Ces régates sont plus simples pour sélectionner au lieu de faire ce travail en stage qui peut être considéré comme opaque, celui-ci est fait au grand jour. Il faut s'interroger sur la volumétrie des sélections et la responsabilité des uns et des autres.

S. Vieilledent partage les propos de C. Berrest.

Cette animation est une opportunité pour les sportifs et est mise en place avant tout pour les rameuses et rameurs permettant une confrontation en bateaux longs.

M. Goudet complète les propos de C. Berrest : cette régata permet de garder les sportifs dans une dynamique et de les mettre en concurrence en bateaux longs après les bateaux courts.

L'analyse et une réflexion sur cette régata doivent être menées : date, périmètre, points forts, points faibles.

Le DTN a conscience de la problématique en lien avec la réglementation sportive nationale. Cette animation a prouvé sa pertinence.

A. Dall'Acqua : pour les J16 les retours sont très positifs car les jeunes rameurs vivent une expérience d'accession au haut niveau avec les pré-collectifs U19 et U23.

Groupe OLY :

• Poids léger femmes : deux doubles :

- Tarantola/Bové qui seront alignées en 2xTC à Essen afin de les préserver.
- Duncan/Morizot : problématique due au COVID. Orientation vers 1xFPL pour la régata internationale d'Essen

• Poids léger homme :

- 2x HPL : Beurey/Ludwig : beau potentiel – Engagés à Essen

• Couple homme :

- 2X HTC: Androdias/Boucheron : Dynamique de reprise de la saison en 1x pour M. Androdias engagé à Essen.
H. Boucheron réintégrera une dynamique de compétition plus tardivement.
- 4X HTC : Groupe composé de 5 rameurs : Harat/Onfroy V./Marcelot/Brunet/Onfroy T (blessé actuellement).

Le 4x sera composé de Harat/Onfroy V./Marcelot/Brunet pour Essen.

• Pointe femme :

Le groupe est composé de 6 rameuses pour composer un 4- : Cornut-Danjou M./Cornelis/Voirin/Brosse/Oudet/Cornut-Danjou J.

Un 4- sera présenté à Essen.

• Couple femme :

Un groupe constitué de : Lunatti/Jacquet/Feutrie/Bailleul/Aernoudts/Juillet (indisponible jusqu'à mi-juin).

Un 4x composé de Lunatti/Jacquet/Bailleul/Aernoudt sera présenté à Essen.

En lien avec la DTN, H. Lefevre et E. Ravera continuent de suivre leur projet personnel. H. Lefevre a fait part de sa volonté de reprendre une saison internationale dès la rentrée 2022 en vue de Paris 2024.

- **Pointe homme :**

Un groupe composé de 6 rameurs : Catoul/Juillet/Chamorand/Rayet/Turlan/Brisson.

Un 4- sera présenté à Essen.

La régates internationale d'Essen est un test de sélection pour l'équipe allemande.

Groupe PARA :

Le groupe entre dans une dynamique de classifications et de performance.

- **Régates de Gavirate :**

Le samedi :

PR1 M1x : Deville reconduit le dimanche

PR2 M1x : Bouyssou

PR3 Mix2x : Jesel/Alberdi

PR3 M2- : Cadot/Taranto

Le dimanche :

PR3 Mix4+ : Cadot/Taranto/Alberdi/Sauzeau/Bar. Aquistapace

PR3M2- : Jesel/Hamelin

- **Coupe du Monde de Poznan :**

PR1 W1x : Benoit

PR1 M1x : Payet

PR2Mix2x : Bouge/Tardieu

PR2 M1x Bouyssou

PR3 Mix2x : Cadot/Alberdi (sous réserve)

PR3 M2- : Cadot/Hamelin

PR3 W2- Alberdi (sous réserve)/Sauzeau

- **Régates Internationale de Vaires**

PR1 W1x : Benoit

PR1 M1x : Payet

PR1 M1x : Deville

PR2Mix2x : Bouge/Tardieu ou Bouyssou

PR2 M1x Bouyssou (sous réserve)

PR3 Mix2x : Cadot/Alberdi

PR3 Mix4+ : Cadot/Taranto/Boulet/Sauzeau/Bar. Aquistapace

- **Agence Nationale du Sport :**

Le contrat de performance est finalisé avec un montant historique de 2 935 000 euros soit une augmentation de 7% par rapport à 2021.

Un avenant "Plan de transformation numérique" a été signé à hauteur de 176 000 euros.

De plus, ont été finalisé un investissement pour du matériel lourd de 390 000 euros et un investissement "structure", dont le montant est à l'étude, pour la rénovation des pôles.

Le Projet de Performance Fédéral est en cours de finalisation et trace la stratégie et l'organisation du haut niveau avec notamment l'intégration des Sections d'Excellence Sportives.

Discussion :

P. Trichet revient sur le 2xHPL : n'est-il pas risqué de partir avec un collectif réduit ?
S. Vieilledent précise que le 2xHPL travaille en bateau miroir avec deux sportifs identifiés U23.
Les sportifs oscillent sur OLY et U23.

• Innovation et Développement :

La priorité est donnée à la relance des projets Indoor en s'orientant sur le développement de la pratique libre.

En confrontation avec le secteur privé, il y a une urgence à se positionner sur ce vecteur de développement.

Un support digital dédié à l'indoor est relancé avec une plateforme identifiée et ouverte sur la pratique libre.

• Clubs et Territoires

La déclinaison opérationnelle du projet fédéral se met en place ainsi que la définition et le déploiement de la stratégie du développement durable. Le DTN partage le document synthétisant la nouvelle stratégie du développement durable (en cours de finalisation).

La volonté est de mieux adapter les actions et les spécificités de chacun, territoires, fédération.

Concernant le développement durable, le DTN précise, sur un sujet qui par définition reste sur un périmètre large et complexe, l'importance de la lisibilité. Nous devons faire attention à rendre notre stratégie et nos actions lisibles et inspirantes. Ce point a un lien direct avec notre capacité à consolider et renouveler notre partenariat avec la MAIF.

Discussion :

S.Gautier-Guyon: est-il possible d'avoir le document présenté sur le développement durable ?

S. Vieilledent précise que ce document de travail doit être finalisé avec la commission développement durable avant diffusion au comité directeur.

P. Trichet : la démarche est de mieux raconter l'historique de la FFA sur le sujet du développement durable et de faire connaître notre identité sur cette thématique : de quelle manière fait-on du développement durable ? Comment cela est inscrit dans l'ADN de la fédération ? ...

L'idée est d'avoir un "schéma biologique" en lien avec l'évolution de "l'espèce aviron".

• Marketing/Partenariat et Communication :

Partenariat :

Un travail a défini 5 piliers "Sport Marketing" :

Ce sont nos axes de capacités sur lesquels une offre peut être déployée auprès de partenaires :

- 1-Aviron et Sport de haut niveau/Paris 2024
- 2-Aviron et développement durable
- 3-Aviron et Santé
- 4-Aviron et nature/expériences
- 5-Aviron et innovation

Pour protéger le partenariat MAIF et tenter de l'étendre, une définition stratégique spécifique MAIF, basée sur le développement durable a été proposée avec un ensemble d'actions identifiées.

En lien avec notre volonté de clarifier notre ligne de stratégie sur le développement durable, la proposition s'oriente, pour la MAIF, sur l'apprentissage et la protection de l'environnement.

Comme évoqué lors de précédents comités directeurs, R. Jung mène des actions de recherches de partenaires dans le cadre d'un contrat de prestation de service. Un listing d'entreprises cibles a été réalisé secteur d'activité par secteur d'activité.

Stratégie FFA Paris 2024 hors performance :

Une stratégie va être initiée pour les jeux olympiques autour des axes suivants : supporters, ticketing, volontaires, communication, événementiel, activation de partenaires.

Projet de nouveau site internet

A.Frazzetta présentera ce projet avec un calendrier et la méthodologie au point 11 de l'ordre du jour.

C. Vandenberghe précise qu'un partenariat a été signé jusqu'en décembre 2024 avec la communauté urbaine Dunkerque Grand Littoral Gravelines et la FFA portant sur l'accueil de grands événements et stages. La FFA s'engage à organiser chaque année des événements sur Gravelines pour lesquels la communauté urbaine versera une subvention déterminée annuellement.

5/ Point Sportif

Ce point a été évoqué par le DTN au point 4.

6/ Désignations Comité équité (DTN) et délégués manifestations nationales 2022

V. Busser précise que le comité d'équité a été complété par un cadre de la direction technique nationale. De plus, il est procédé à une nouvelle désignation du délégué fédéral pour le Championnats de France J16, handi-valide J16 et sénior moins de 23 ans.

Epreuves nationales 2022	Président de Jury	Délégué Anti-Dopage	Délégué fédéral	Comité équité
Championnats de France longue distance J18, sénior, master, handi-santé et handi-valide et Coupe de France FFSU longue distance- Mâcon - Du 5 au 6 mars 2022	Sandrine L'HUILLIER	Rémi BOUSQUET	Vincent BUSSER	Rémi BOUSQUET Anne TOLLARD Julien VALLA
Championnats de France bateaux courts J18 et Senior et para-aviron et para-aviron adapté Cazaubon – 14 au 17 avril 2022	Bruno PISOTTE	Régis BOREL	Vincent BUSSER	Régis BOREL Arnaud TIXIER Sébastien VIELLEDENT

Championnats de France UNSS/FFSU Brive – 14 et 15 mai 2022	Joseph SFERRUZZA		Anne TOLLARD	
Championnats de France d'aviron de mer J16, J18, sénior, master et para-aviron et Critérium para-aviron adapté (FFSA) – Adge – Du 20 au 21 mai 2022	Nicolas PARQUIC	Rémi BOUSQUET	Richard MOUCHEL	Rémi BOUSQUET Audrey DALL' ACQUA Christophe PIALAT
Championnats de France bateaux longs J18, sénior, para-aviron et para-aviron adapté (FFSA) Vichy– 4 et 5 juin 2022	Eleanor FORSHAW	Sandrine L'HUILLIER	François BANTON	Sandrine L'HUILLIER Vincent BUSSE Gilles PURIER
Championnats de France master et handi-valides master Mâcon – 18 et 19 juin 2022	Rémi BOUSQUET	Régis BOREL	Martine SCOTTON	Régis BOREL Vincent BUSSE Hélène GIGLEUX
Championnats de France de Beach Rowing Sprint J18 et sénior – Seyne sur Mer – 24 au 26 juin 2022	Paul TONNERRE	Nicolas PARQUIC	Richard MOUCHEL	Nicolas PARQUIC Gaëlle IRAGNE Ivonig FOUCAUD
Championnat national jeune et handi-valide jeune – Gérardmer – 25 au 26 juin 2022	Régis BOREL	Sandrine L'HUILLIER	Philippe LOT	Sandrine L'HUILLIER Martine SCOTTON Didier LEREBOUT
Championnats de France J16, handi-valide J16 et sénior moins de 23 ans Bourges – 01 au 03 juillet 2022	Eleanor FORSHAW	Paul TONNERRE	François BANTON	Paul TONNERRE Guylaine MARCHAND Gilles PURIER
Championnats de France senior sprint et Critérium senior sprint, para-aviron et aviron adapté – Vaires-sur-Marne – du 1 ^{er} au 2 octobre 2022	Nicolas PARQUIC	Paul TONNERRE	Anne TOLLARD	Paul TONNERRE François BANTON Julien VALLA
Coupe de France des Régions	Etienne MERCIER	Alex MAZOYER	Anne TOLLARD	Alex MAZOYER Arnaud TIXIER

Mantes – 29 au 30 octobre 2022				Julien VALLA
--------------------------------	--	--	--	--------------

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE À L'UNANIMITÉ LES NOUVELLES DÉSIGNATIONS DES DÉLÉGUÉS FÉDÉRAUX, ET DES MEMBRES DU COMITÉ D'ÉQUITÉ SUR LES MANIFESTATIONS NATIONALES 2022. (17 votants)

7/ Modifications calendrier 2023 (Annexes 1 et 2)

P. Lot revient sur le travail de la commission qui a revisité les épreuves des championnats de France et le calendrier national 2023.

Les principaux aménagements proposés, avec une application dès la saison sportive 2022/2023 sont :

- National jeunes : rajout du 2x mixte, et épreuves sélectives en zone pour y participer avec quotas à 24
- Championnat de France J16 : suppression du 4-H, rajout du 4x mixte
- Championnat de France J18 bateaux longs : suppression du 4+H, rajout du 4x mixte
- Championnat de France sprint : ajout du 4-SF
- Championnat de France senior bateaux longs : suppression du 2+SH et du 4+SH, rajout du 4X mixte
- Championnat de France seniors bateaux courts : suppression du 2-SHPL.

Par ailleurs, la commission propose des modifications au calendrier des manifestations 2023 approuvé par le comité directeur du 19 février 2022.

La commission propose :

- la modification du championnat national jeunes avec une nouvelle grille et un nombre de bateaux engagés limités avec un passage par une sélection via les championnats de zone.
- adosser le championnat national jeune au championnat de France J16 et -23 à Libourne avec une évolution du programme du week-end avec un début des courses le vendredi matin (à confirmer)
- inverser les deux championnats de France masters au Creusot prévu les 8 et 9 juillet 2023 avec les championnats de Libourne initialement prévu les 1 et 2 juillet 203.

Discussion

P. Trichet indique que les propositions pour la catégorie J14 impliquent de travailler longuement en bateaux courts ainsi qu'un déplacement plus long (3 jours) pour certaines zones.

Il s'interroge sur la pertinence d'avoir des épreuves en bateaux courts alors que les zones seront en bateaux longs et propose d'enlever une épreuve bateaux courts au programme jeune.

Une discussion s'ensuit sur les journées d'épreuves de zone, sur leur organisation et les modalités de préparation dans les clubs.

C.Berrest évoque la suppression du 2-HPL alors que le 4-HPL est maintenu.

P. Lot précise qu'il n'y a pas d'objectif majeur à garder le 2-HPL aux bateaux courts cette embarcation devant disparaître au niveau international.

Le comité directeur se prononce sur les modifications présentées dans le document annexé (cf annexe 1) pour les épreuves nationales. Celles-ci seront entérinées par la réglementation sportive nationale 2023 qui sera votée le 27 juin 2022 :

1• Proposition de la commission de respecter une parité sur les épreuves nationales (cf. annexe 1)

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE CETTE PROPOSITION A 16 POUR ET 1 ABSTENTION (17 présents).

2• Adosser le championnat national jeune au championnat de France J16 et -23 à Libourne avec une évolution du programme du week-end avec un début des courses le vendredi matin

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE CETTE PROPOSITION A 16 POUR ET 1 ABSTENTION (17 présents).

3• Modification du championnat national jeunes avec une nouvelle grille et un nombre de bateaux engagés limités avec de fait un passage par une sélection via les championnats de zone.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE CETTE PROPOSITION À L'UNANIMITÉ (17 présents).

4• Inverser le championnat de France masters au Creusot prévu les 8 et 9 juillet avec le championnat de France à Libourne initialement prévu les 1 et 2 juillet.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE CETTE PROPOSITION À L'UNANIMITÉ (17 présents).

5• Modification de la date des championnats de zone J14/J16 2023.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE CETTE PROPOSITION À L'UNANIMITÉ (17 présents).

Le calendrier international et la nouvelle programmation mise en place par J. Grobler impliquent un changement de date du championnat de France bateaux longs qui serait positionné en fin de saison.

Cela implique une problématique avec le championnat de France J18 qu'il faudra intégrer à une épreuve nationale existante.

Par conséquent, la commission des compétitions propose un nouveau positionnement du championnat de France senior dès 2023 et jusqu'à la fin de l'Olympiade de sorte à libérer les athlètes Oly pour faciliter la préparation à la régate de sélection aux JO ainsi qu'à la préparation Olympique.

Pour rappel, le comité directeur devra se prononcer le 27 juin prochain :

- sur la modification de la date du championnat de France senior bateaux longs 2023 initialement prévus les 3 et 4 juin
- sur la réglementation sportive nationale 2023 lors de la réunion du 27 juin.

Discussion

S. Gautier-Guyon relève que la modification du calendrier national 2023 soulève une problématique pour les sélections Beach impliquant les rameurs de rivière. Le championnat du monde mer se situant habituellement fin septembre/début octobre.

R. Mouchel indique que la réglementation sportive pour le Beach rowing est en cours de finalisation notamment sur le solo junior.

Pour la désignation d'un organisateur 2023, une ligue s'est positionnée mais rencontre des problèmes organisationnels.

La Seyne-sur-Mer constitue une épreuve test avec la possibilité d'organisateur potentiels à juger de la mise en place et des besoins relatifs à cette organisation.

La commission propose de reporter la désignation de l'organisateur 2023.

Concernant la mer et plus particulièrement l'Enduro, la commission mer a suivi trois objectifs :

- Favoriser la pratique féminine
- Introduire plus de catégories mixtes
- Maintien d'un programme sur deux jours

La commission propose :

- Suppression de la pointe homme et femme
- Ajout de la pointe en quatre mixte
- Ajout du quatre de couple mixte
- Suppression de l'obligation de participer à une régates labellisée pour s'inscrire au championnat de France enduro

Ces propositions seront intégrées à la réglementation sportive 2023.

8/ Désignation de la date et de l'organisateur Championnat de France longue distance 2023

La première édition du championnat de France longue distance ayant été un succès, il est proposé au comité directeur de reconduire l'événement en 2023 à la date du 4 et 5 mars 2023.

La Société des Régates Mâconnaises s'est portée candidate à l'organisation.

LA SOCIETE DES REGATES MACONNAISES EST DÉSIGNÉE À L'UNANIMITÉ (19 présents) ORGANISATRICE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE LONGUE DISTANCE LES 4 ET 5 MARS 2023.

9/ Commission des finances : élection d'un nouveau membre

F. Banton propose au comité directeur, suite à la démission de D. Lolli, la candidature de H. Braud à la commission des finances.

LE COMITÉ DIRECTEUR APPROUVE À L'UNANIMITÉ (19 présents) LA CANDIDATURE PROPOSÉE.

.

10/ Autres dossiers en cours

• VNF :

VNF s'engage à nouveau dans une convention VNF/FFA pour l'année 2022 à hauteur de 30 K €. La fédération s'engage à rembourser sur leur compte licence les clubs versant la redevance. Un courrier sera adressé aux clubs les informant de la situation avec VNF.

• **Certificats médicaux :**

P. Goudet informe le comité des évolutions de la législation visant à supprimer tous les certificats médicaux pour les majeurs. A savoir que pour les personnes majeures, la délivrance ou le renouvellement d'une licence par une fédération sportive peut être subordonnée à la présentation d'un certificat médical permettant d'établir l'absence de contre-indication à la pratique de la discipline concernée.

Pour les compétiteurs, la commission propose que la fédération édicte des règles.

Il n'est pas opportun de supprimer les certificats médicaux pour les majeurs.

P. Goudet va prendre l'attache d'autres fédérations pour avoir un avis.

• **Point RH FFA**

Les CET ont été ouverts.

Au pôle communication deux départs :

- I. Machado (rupture conventionnelle). Un recrutement est en cours : 5 candidats retenus.
- M. Schneider partira courant juillet.

• **Commission des arbitres**

Suite au travail de la commission des arbitres sur le code des régates mer et rivière et l'intégration des sanctions à conserver, nous avons supprimé le tableau des sanctions qui figurait en annexe sur le site internet de la FFA

• **Réunion des Présidents de Ligue**

Une visioconférence se tiendra le 9 mai. Les membres du comité directeur pourront y assister.

11/ Présentation du projet du nouveau site internet fédéral

A. Frazzetta présente le projet du nouveau site internet. (Annexe 2)

12/ Questions administratives

• **Affiliation**

Saint-Gilles-les-Bains (Base Nautique de l'Ouest) – Ligue de la Réunion

CETTE PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (19 voix).

16/ Questions diverses

• **Tableau de valorisation du bénévolat**

F. Banton rappelle la nécessité de compléter ce tableau.

• **Prochaines réunions :**

Réunion des présidents de ligue : le 9 mai 2022 en visioconférence.

Comité Directeur : le 27 juin 2022 en visioconférence.

• **Championnat du Monde Junior 2023**

P. Goudet a été sollicité par le CO pour être le référent du pôle médical sur ce championnat du monde.

• **Aviron Indoor/Avifit/Rowing**

B. Blaise demande à ce que toute la documentation concernant l'indoor soit regroupée.

• **Partenaire nutrition**

H. Beurey demande comment a été négocié le partenariat et les remises ?

P. Goudet demande sur quels critères ce partenaire a-t-il été retenu ?

E. Sauzeau demande à ce que les PARA bénéficient des mêmes avantages sur ce point.

C. Vandenberghe interrogera S. Vieilledent sur ces points.

• **Base de Vaires**

Des problématiques d'accueil sont signalés par les sportifs olympiques : hébergement et restauration.

L'ordre du jour est levé à 15h10.



Vincent Busser
Secrétaire Général

Diffusion : Comité directeur, Présidente de ligue, Présidents de ligues, S. Vieilledent – DTN -



COMMISSION DES COMPETITIONS

EVOLUTIONS OFFRE SPORTIVE

05/04/2022

		2019	2020	2021	H	F	M
J14	NB BATEAUX ENGAGÉS	251		180	14	14	4
	NB DE PARTICIPANTS	1775		938			
J16	NB BATEAUX ENGAGÉS	287	301	279	25	21	
	NB DE PARTICIPANTS	1031	799	847			
J18	NB BATEAUX ENGAGÉS	196	149	131	22	18	
	NB DE PARTICIPANTS	826	463	499			
Sprint	NB BATEAUX ENGAGÉS	386		329	20	16	14
	NB DE PARTICIPANTS	1496		1207			
SBL	NB BATEAUX ENGAGÉS	210	226	174	30	20	
	NB DE PARTICIPANTS	790	776	611			
CFBC	NB BATEAUX ENGAGÉS	341			9	7	
	NB DE PARTICIPANTS	597					
U23	NB BATEAUX ENGAGÉS	146			10	10	8
	NB DE PARTICIPANTS	591					

130	106	26
-----	-----	----

EPREUVES ACTUELLES

NOMBRE DE
SIEGES

QUOTAS

	1x		2x			4x/4x+			2+	2-		4-			4+		8+ / 8X			H	F	M	
National Jeunes			J14F2X	J14H2X		J14F4X+	J14H4X+	J14M4X+									J14F8X+	J14H8X+		14	14	4	
Championnat de France J16	J16F1X	J16H1X	J16F2X	J16H2X		J16F4X	J16H4X			J16F2-	J16H2-		J16H4-		J16F4+	J16H4+	J16F8+	J16H8+		25	21		24
Championnat de France J18			J18F2x	J18H2x		J18F4x	J18H4x					J18F4-	J18H4-			J18H4+	J18F8+	J18H8+		22	18		
Championnat de France SPRINT			SF2x	SH2x	SM2x	SF4x	SH4x	SM4x		SF2-	SH2-		SH4-				SF8+	SH8+	SM8+	20	16	14	
Championnat de France SBL			SF2X SFPL2X	SH2X SHPL2X		SF4X	SH4X		SH2+			SF4-	SH4-	SHPL4-		SH4+	SF8+	SH8+		30	20		
Championnat de France Bateaux Courts	J18F1x SF1X SF1XPL	J18H1X SH1X SH1XPL								J18F2- SF2-	J18H2- SH2- SH2-PL									9	7		24
Championnat de France U23			S-23F 2x	S-23H 2x		S-23F 4x	S-23H 4x					S-23F 4-	S-23H 4-						S-23M 8+	10	10	8	
																				130	106	26	

	PROPOSITIONS EVOLUTIONS																		NOMBRE DE SIEGES			QUOTAS	
	1x		2x			4x/4x+			2+	2-		4-			4+		8+ / 8X			H	F	M	
National Jeunes			J14F2X	J14H2X	J14M2X	J14F4X+	J14H4X+	J14M4X+									J14F8X +	J14H8X +		14	14	6	24
Championnat de France J16	J16F1X	J16H1X	J16F2X	J16H2X		J16F4X	J16H4X	J16M4X		J16F2-	J16H2-				J16F4+	J16H4+	J16F8+	J16H8+		21	21	4	24
Championnat de France J18			J18F2x	J18H2x		J18F4x	J18H4x	J18M4X				J18F4-	J18H4-				J18F8+	J18H8+		18	18	4	
Championnat de France SPRINT			SF2x	SH2x	SM2x	SF4x	SH4x	SM4x		SF2-	SH2-	SF4-	SH4-				SF8+	SH8+	SM8+	20	20	14	
Championnat de France SBL			SF2X SFPL2X	SH2X SHPL2X		SF4X	SH4X	SM4x				SF4-	SH4-	SHPL4-			SF8+	SH8+		24	20	4	
Championnat de France Bateaux Courts	J18F1x SF1X SF1XPL	J18H1X SH1X SH1XPL								J18F2- SF2-	J18H2- SH2-									7	7		24
Championnat de France U23			S-23F 2x	S-23H 2x		S-23F 4x	S-23H 4x					S-23F 4-	S-23H 4-						S-23M 8+	10	10	8	
																				114	110	40	

	EPREUVES ACTUELLES																		NOMBRE DE SIEGES			QUOTAS	
	1x		2x			4x/4x+			2+	2-		4-			4+		8+ / 8X			H	F	M	
National Jeunes			J14F2X	J14H2X		J14F4X+	J14H4X+	J14M4X+									J14F8X+	J14H8X+		14	14	4	
Championnat de France J16	J16F1X	J16H1X	J16F2X	J16H2X		J16F4X	J16H4X			J16F2-	J16H2-		J16H4-		J16F4+	J16H4+	J16F8+	J16H8+		25	21		24
Championnat de France J18			J18F2x	J18H2x		J18F4x	J18H4x					J18F4-	J18H4-			J18H4+	J18F8+	J18H8+		22	18		
Championnat de France SPRINT			SF2x	SH2x	SM2x	SF4x	SH4x	SM4x		SF2-	SH2-		SH4-				SF8+	SH8+	SM8+	20	16	14	
Championnat de France SBL			SF2X SFPL2X	SH2X SHPL2X		SF4X	SH4X		SH2+			SF4-	SH4-	SHPL4-		SH4+	SF8+	SH8+		30	20		
Championnat de France Bateaux Courts	J18F1x SF1X SF1XPL	J18H1X SH1X SH1XPL								J18F2- SF2-	J18H2- SH2- SH2-PL									9	7		24
Championnat de France U23			S-23F 2x	S-23H 2x		S-23F 4x	S-23H 4x					S-23F 4-	S-23H 4-						S-23M 8+	10	10	8	
																			130	106	26	262	
	PROPOSITIONS EVOLUTIONS																		NOMBRE DE SIEGES			QUOTAS	
	1x		2x			4x/4x+			2+	2-		4-			4+		8+ / 8X			H	F	M	
National Jeunes			J14F2X	J14H2X	J14M2X	J14F4X+	J14H4X+	J14M4X+									J14F8X+	J14H8X+		14	14	6	24
Championnat de France J16	J16F1X	J16H1X	J16F2X	J16H2X		J16F4X	J16H4X	J16M4X		J16F2-	J16H2-				J16F4+	J16H4+	J16F8+	J16H8+		21	21	4	24
Championnat de France J18			J18F2x	J18H2x		J18F4x	J18H4x	J18M4X				J18F4-	J18H4-				J18F8+	J18H8+		18	18	4	
Championnat de France SPRINT			SF2x	SH2x	SM2x	SF4x	SH4x	SM4x		SF2-	SH2-	SF4-	SH4-				SF8+	SH8+	SM8+	20	20	14	
Championnat de France SBL			SF2X SFPL2X	SH2X SHPL2X		SF4X	SH4X	SM4x				SF4-	SH4-	SHPL4-			SF8+	SH8+		24	20	4	
Championnat de France Bateaux Courts	J18F1x SF1X SF1XPL	J18H1X SH1X SH1XPL								J18F2- SF2-	J18H2- SH2-									7	7		24
Championnat de France U23			S-23F 2x	S-23H 2x		S-23F 4x	S-23H 4x					S-23F 4-	S-23H 4-						S-23M 8+	10	10	8	
																			114	110	40	264	

	Jours fériés
12	Début/fin vacances scolaires
23	Chevauchement optimal de zones de vacances scolaires
	Changements d'heure
	Compétitions du calendrier international
	Compétitions du calendrier national
	Échéances sportives nationales diverses



Présentation Cahier des charges

Site fédéral

06/05/2022

Les grandes modifications

Structures

Différencier par un accès clair les informations grand public des informations structures

Mettre en avant les outils/ressources proposés aux clubs

Permettre aux structures de mettre en avant leurs évènements sur le site internet

Mettre en avant tous les programmes fédéraux : avifit, rowing, rame en 5e, randonnées, labellisation, brevets etc...

Grand public

Mettre davantage de ressources vidéos / explications de la pratique de l'aviron

Mettre en avant nos structures d'accueil et les activités qu'elles proposent

Un site responsive pour répondre aux besoins de 60% de nos internautes

Adapter le wording pour toucher le plus de personnes possibles

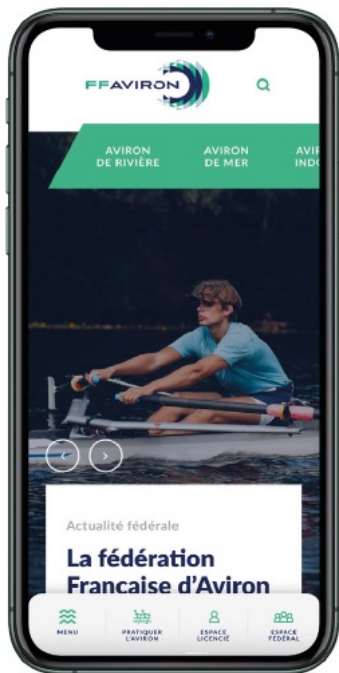
FFA

Créer des univers distincts selon les pratiques avec les ressources au même endroit

Faciliter le travail des collaborateurs avec un back office simple et efficace

Lier au mieux les ressources externes au site : MAP – indoor – intranet – résultats

Rattacher le site scolaire au site fédéral



Les enjeux

Mobile First

65 à 75% du trafic provient d'utilisateurs mobile. Penser Mobile et desktop en découlera.

Parcours utilisateurs

Des parcours utilisateurs adaptés aux différentes cibles : athlètes, pratiquants licenciés ou non, grand public, néophytes, clubs et structures, collaborateurs et partenaires...

UX & UI

Faciliter la navigation, proposer des éléments intuitifs, un design et une ergonomie adaptée, des sections attractives et des interactions pertinentes.

Interopérabilité avec MPA

Stratégie d'interopérabilité avec MPA, pour optimiser le fonctionnement en interne, pour proposer un site le plus dynamique et à jour possible.

Dynamique Digitale

Inscrire la FFA dans une dynamique digitale à l'approche des JO 2024 : afin de promouvoir au mieux notre pratique et valoriser les futurs champions.

Choix du prestataire : Tag Digital

Tag Digital est une agence de communication digitale qui se spécialise dans la conception et le développement de projets Web & Mobile.

Associée à l'agence bordelais Exalto qui compte 20 collaborateurs. Exalto intervient depuis plus de 15 ans sur des prestations de développement technique et de gestion de plateformes d'hébergement, notamment pour de nombreuses fédérations sportives.

Un choix effectué sur une réponse au cahier des charges sur laquelle l'agence répondait aux besoins, aux contraintes pour un budget de 40 320€.



Mai – Juin – Juillet :

Réalisation d'ateliers de conception / rédaction et mise au point du contenu rédactionnel

Conception arborescence, ergonomie, webdesign et fonctionnalités front/back office

→Participation de certains élus aux ateliers

Août – Septembre - Octobre :

Création graphique, typographie et colorométrie

Création des scénarios d'usage UX/UI

Etude de l'ergonomie et du système de navigation mobile first

Propositions graphiques

→Point d'étape pour validation des maquettes

Novembre – Décembre – Janvier 23 :

Développements techniques du site internet

Février – Mars 23 :

Tests, recette, optimisation du site et référencement

→Point d'étape pour validation et mise à contribution

Formation et mise en ligne en mars / avril 2023